

**LES ENFANTS FANTÔMES, UN DEFI POUR L'AFRIQUE**  
**SCRIPT**  
**LCP**

**TC in 01:00:06**

**COM : Près de 230 millions d'enfants dans le monde n'ont pas été enregistrés à la naissance. On les appelle les enfants fantômes.**

**TC in 01:00:15**

**COM : En Afrique subsaharienne, région la plus touchée par ce phénomène, un enfant sur deux vit sans identité.**

**TC in 01:00:22**

**COM : Inconnus des services administratifs dans leurs propres pays, ils sont privés de leurs droits fondamentaux.**

**TC in 01:00:29**

**COM : Les enfants qui ne sont pas enregistrés à l'État Civil se trouvent sans identité légale. Officiellement, on peut dire qu'ils n'existent pas.**

**TC in 01:00:37**

**COM : Sans citoyenneté, leur accès à l'école, à la justice et à la santé est limité.**

**TC in 01:00:44 Tounkara Diélika Togola**

**"C'est à travers son acte de naissance qu'on se connaît et qu'on peut s'identifier, sa nationalité et tout et tout".**

**TC in 01:00:51**

**COM : Exposés à tous les abus, à la précarité... Petits boulots, débrouille... Ils sont condamnés à vivre à la marge.**

**TC in 01:00:58 Sous-titre - Enfant talibé**

**Quand quelqu'un  
me donne de l'argent,  
si je le revois, je sais  
qu'il m'en re-donnera.**

**TC in 01:01:05**

**COM : Au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, 20 à 30% des enfants sont invisibles. Les Etats peinent à bâtir un état civil.**

**TC in 01:01:14 Saint Vincent de Paul Ouédraogo**

**"Les paperasses que je tiens dans mes mains, c'est des archives."**

**TC in 01:01:18 Dominique Tchimbakala**

“Mais c’est tout mélangé les années, y a pas... C’est pas rangé par ordre.”

**TC in 01:01:22**

**COM : Je suis partie découvrir le quotidien de ces enfants et le combat de ceux qui luttent pour qu'ils deviennent les citoyens de demain.**

**TC in 01:01:31 Marie-Emilie Ndiaye Sagna**

“Bébé Lamine, bébé Lamine”

**TC in 01:01:34 Sous-titre - Fatou Cissé**

**Je veux qu’il ait son acte de naissance.**

**Sincèrement, c’est ce que je veux.**

**S’il a un acte de naissance**

**tout sera plus facile pour nous.**

**TC in 01:01:42 Adama Sawadogo**

“Si on ne fait rien, notre continent, l’Afrique, va perpétuer en fait un cycle de pauvreté du fait que, il y a aucun moyen de planifier l’ensemble des besoins de la population, parce que la population n’est pas connue.”

**TC in 01:01:56**

**COM : Comment ces enfants vivent-ils cette situation ? Quelles sont les causes de ce phénomène ? Comment y remédier ? Quelles sont les solutions mises en place ?**

**TC in 01:02:07**

**COM : Je m'appelle Dominique Tchimbakala et je vous emmène sur les pas de ces enfants fantômes.**

**TC in 01:02:13 TITRE**

**ENFANTS FANTÔMES**

**UN DEFI POUR L’AFRIQUE**

**Un film réalisé par**

**Clément Alline**

**Produit par**

**Michel Welterlin**

**TC in 01:02:25**

**COM : Nous sommes à Kolda, en Haute Casamance, au Sénégal.**

**TC in 01:02:31**

**COM : Ce matin, je me rends à l’école Shériff Aidara pour rencontrer Mamadou Diédhou.**

**TC in 01:02:37 Dominique Tchimbakala**

“Bonjour”

Mamadou Dhiédhou : “Bonjour”

Dominique Tchimbakala : "Vous êtes Mamadou Diédhou ?"

Mamadou Diédhou : "Oui "

Dominique Tchimbakala : "Bonjour, Dominique Tchimbakala"...

**TC in 01:02:40**

**COM : Depuis 7 ans, chaque jour, cet instituteur se démène pour donner un état civil à ses élèves... une tâche colossale.**

**TC in 01:02:50**

**COM : Ici, dans le sud du Sénégal, un tiers des enfants commencent l'école sans identité légale.**

**TC in 01:03:03 Mamadou Diédhou**

"Fatoumata Diare Sale, Lala Sadio"

**TC in 01:03:07**

**COM : Lorsque Mamadou Diédhou s'est retrouvé à la tête de cette classe de CM2 avec 78 élèves, la situation était dramatique.**

**TC in 01:03:14 Mamadou Diédhou**

"Roudiatou Diallo. Bien."

"Ceux qui n'avaient donné leur extrait au mois d'octobre, vous levez la main".

**TC in 01:03:23**

**COM : Plus de la moitié de la classe n'avait pas d'état civil.**

**TC in 01:03:28 Dominique Tchimbakala**

"Comment ça se fait qu'il y ait autant d'élève qui n'avaient pas d'extrait, qui n'avaient pas d'acte de naissance ?"

**TC in 01:03:32 Mamadou Diédhou**

"Quelque part c'est par ignorance des parents.... Ils ne connaissent pas, donc quand le parent ne connaît pas, il n'est pas informé aussi de la manière dont il va faire pour pouvoir déclarer son enfant, ça pose problème."

**TC in 01:03:44**

**COM : Des parents mal informés, et un peu perdus face aux démarches administratives... Alors, chaque jour en classe, Mamadou fait le point.**

**TC in 01:03:51 Mamadou Diédhou**

"Bon est-ce qu'il y a parmi vous des élèves qui ont amené des extraits de naissance ?"

**TC in 01:03:54**

**COM : Au Sénégal, pour rentrer en 6ème, les enfants doivent avoir leur certificat de fin d'étude élémentaire. Mais seuls ceux qui ont les papiers d'identité peuvent passer l'examen. Sans ce sésame, c'est l'impasse. Soit ils arrêtent l'école, soit ils restent bloqués en CM2 en attendant d'avoir un acte de naissance.**

**TC in 01:04:13 Mamadou Diédhou**

“Moi je dis que ça fait mal qu’un enfant, prend son cursus scolaire du CI (CP) jusqu’au CM2, l’année qu’il doit faire... On lui dit que tu ne passeras pas l’examen, pourquoi ? Parce que tu n’as pas un acte de naissance. Et c’est là que je dis que ça il faut que j’en fasse mon combat. Donc c’est vraiment déplorable que les enfants puissent... Vous voyez des enfants même qui sont vraiment dégourdis, courageux, c’est pas facile à les laisser tomber, pour juste un acte de naissance.”

**TC in 01:04:44 Dominique Tchimbakala**

“Et y a des cas sur lesquels vous avez des craintes.”

**TC in 01:04:46 Mamadou Diédhou**

“Ouais, ouais, y a des cas, j’ai des cas où j’ai vraiment peur que l’enfant n’aille pas faire l’examen. Et pourtant, c’est des bons élèves.”

**TC in 01:04:56**

**COM : C’est notamment le cas de Fatoumata. Ses parents n’ont toujours pas fourni l’acte de naissance et le temps presse. L’examen est dans deux mois.**

**TC in 01:05:05 Mamadou Diédhou**

“Une fois sortis de l’école, moi je vais aller rencontrer tes parents. Pour voir qu’est-ce que je peux faire. D’accord. Parce que tu ne vas pas rester comme ça les bras croisés, sans faire l’examen. Je vais faire tout pour que tu passes. C’est bon ? Ok d’accord, tu peux t’asseoir.”

**TC in 01:05:18**

**COM : Pour ces enfants, Mamadou est bien plus qu’un instituteur.**

**TC in 01:05:23 Mamadou Diédhou**

“Qu’est-ce que vous avez sur l’image du livre... Les appareils respiratoires de l’Homme. Fatoumata tu nous lis le premier exercice sur le livre.”

**TC in 01:05:39 Fatoumata**

“Écris dans ton cahier les différents organes de l’appareil respiratoire de l’Homme”.

**TC in 01:05:44**

**COM : Aujourd’hui, dans cette classe, il ne reste plus que 4 enfants sans acte de naissance. Après 6 mois de lutte, Mamadou a sorti de l’oubli la quasi totalité de ses élèves. Ils ne seront pas mis au ban du système scolaire.**

**TC in 01:05:59**

**COM : Fatoumata, elle, vit encore dans l’angoisse d’un futur incertain...**

**TC in 01:06:04 Dominique Tchimbakala**

“Toi qu’est-ce que tu voudrais, de quoi tu as envie, toi ?”

**TC in 01:06:12 Sous titres - Fatoumata**

Je veux un extrait, ça me fait mal.  
Tous mes camarades vont aller au collège  
et moi, je n'irai pas.

**TC in 01:06:22 Dominique Tchimbakala**

“Tous tes camarades vont partir en 6ème et toi tu vas pas partir ?”

**TC in 01:06:33**

**COM :** Mamadou a sauvé la quasi totalité des élèves de sa classe. Mais dans l'école, la tâche reste titanesque. Ici, plus de la moitié des 922 élèves ne figure sur aucun registre d'état civil.

**TC in 01:06:45**

**COM :** Alors Mamadou poursuit son combat, sans relâche.

**TC in 01:06:45 Mamadou Diédhou**

“Bonjour, voilà c'est le président de l'association”.

**TC in 01:06:51**

**COM :** Après la classe, il retrouve Diawarra, de l'association Damal Bambaare, “les portes de la découverte”. Ensemble, ils rassemblent les parents dans la cour d'école.

**TC in 01:07:00 Sous-titres - Diawarra**

Quels sont les parents dont les enfants  
n'ont pas d'acte de naissance ?

**TC in 01:07:05**

**COM :** Au Sénégal, la déclaration de l'enfant à l'Etat civil doit se faire pendant la première année qui suit la naissance.

**TC in 01:07:11**

**COM :** Pour les retardataires, il faut constituer un dossier. L'objectif de cette réunion est d'aider les parents à réunir toutes les pièces nécessaires.

**TC in 01:07:19 Sous-titres - Aissatou Sylla**

Pourquoi mon enfant n'a pas d'acte de naissance ?

Moi non plus, je n'en ai pas.

C'est le père qui avait les papiers.

J'ai accouché à l'hôpital.

Et comme je n'avais pas d'acte de naissance,  
mon enfant n'a pas été déclaré.

**TC in 01:07:31 Sous-titres - Femme en T-shirt noir foulard bleu :**

Pourquoi mon enfant n'a pas de papiers ?

Mon père est décédé

quand j'étais toute petite,

et ma mère ne pouvait pas s'en occuper.

Notre père est parti très tôt,  
je n'étais pas déclarée.  
Il faut que je retourne à l'hôpital,  
pour pouvoir déclarer mon enfant.

**TC in 01:07:50:04**

**COM : Délais d'enregistrement dépassés, parents eux-mêmes sans identité... Les causes sont multiples, mais une seule solution existe : déposer un dossier complet auprès du juge pour que chaque enfant obtienne un acte de naissance.**

**TC in 01:08:04:10 Sous-titres - Mamadou Diédhou**

**Donc, il faut pour chaque enfant  
deux témoins.**

**TC in 01:08:08**

**COM : Mamadou et son équipe viennent au secours des familles. Ils compilent et vérifient une à une toutes les pièces du dossier. Plus qu'un enseignant, Mamadou se fait conseiller juridique.**

**TC in 01:08:08 Dominique Tchimbakala**

"Comment ça se fait ? Pourquoi les gens viennent vous voir, vous instituteur, pourquoi ils ne vont pas voir l'Etat ?"

**TC in 01:08:26 Mamadou Diédhou**

"Ils peuvent pas voir l'Etat, parce que quand ils vont, on les fait courir, demain, après-demain, demain, après-demain. Et moi quand ils viennent, je leur dis exactement ce qu'il faut. En moins d'un mois, ils reçoivent leur acte de naissance".

**TC in 01:08:37 Sous-titres - Une femme en rose :**

**On veut que nos enfants aient leurs papiers.  
Un enfant qui naît doit avoir ses papiers.  
Vraiment, l'école doit nous soutenir,  
pour que chaque enfant,  
dès la naissance, ait ses papiers.  
On lui fait confiance.**

**TC in 01:08:53**

**COM : Encore quinze nouveaux dossiers complets. Quinze enfants qui dans moins d'un mois obtiendront leur acte de naissance.**

**TC in 01:09:00 Dominique Tchimbakala**

"Pourquoi vous, vous avez décidé vraiment de prendre cet engagement et d'aller jusqu'au fond dans cet engagement ?"

**TC in 01:09:06 Mamadou Diédhou**

"Parce que je voulais que... lors de ma formation d'instituteur, donc on nous a formé d'une manière vraiment, je ne dirais pas extraordinaire, mais comment aimer l'enfant et c'est qui l'enfant, c'est un être vraiment vulnérable, qu'on doit pouvoir essayer de soutenir. De tout le

possible que nous pouvons faire pour soutenir l'enfant on doit pouvoir le faire. Donc voici les raisons qui m'ont poussé, moi personnellement je dis bien, à m'engager dans ce combat. Parce que je ne suis pas payé, ni rémunéré, ni faire quoique ce soit, je le fais gratuitement. Tout ce que nous faisons, on le fait pour sa communauté... Qu'on te paye ou qu'on ne te paye pas, tu gagnes rien ou tu gagnes quelque chose, chez moi il y a pas de changement. Parce que je dis que quand j'aide un enfant, j'ai déjà fait quelque chose pour mon pays... J'ai déjà formé, je me suis déjà engagé à mettre un citoyen de demain dans de très bonnes conditions. Parce que les citoyens de demain, ce sont les enfants”.

**TC in 01:10:08**

**COM : La mission de Mamadou dépasse largement le cadre de l'école. C'est sur le terrain, dans le quartier populaire de Cynthia, qu'il poursuit son engagement.**

**TC in 01:10:17 Mamadou Diédhou**

“Voilà, donc elle nous indique que c'est l'autre maison, c'est là qu'elle a accouché là. Mais elle habite à l'autre maison”...

**TC in 01:10:23 Dominique Tchimbakala**

“Elle est venue accoucher chez quelqu'un d'autre ?”

**TC in 01:10:24:08**

**COM : Mamadou et son équipe viennent s'assurer que les nouveau-nés sont bien enregistrés.**

**TC in 01:10:30 Mamadou Diédhou**

“C'est un quartier aussi dont la majeure partie des habitants ne comprennent pas l'importance de l'État Civil.”

Dominique Tchimbakala : “D'accord, donc a priori vous savez que, ici, vous allez sans doute trouver des personnes qui n'ont pas d'Etat civil”.

Mamadou Diédhou : “Oui a priori c'est ça, parce qu'on trouve beaucoup de cas d'enfants qui ne sont pas déclarés.”

Dominique Tchimbakala : “Et vous rentrez dans les maisons au hasard comme ça ou vous les avez sélectionnés avant? ”

Mamadou Diédhou : “Non, on ne les a pas sélectionnés, on rentre au hasard pour vérifier et demander dans chaque famille : est-ce qu'il ya des enfants qui ne sont pas encore enregistrés à l'Etat civil”.

**TC in 01:11:10 Sous-titres - Homme**

**Où as-tu accouché ?**

**Sous-titres - Maman**

**Ici.**

**Sous-titres - Homme**

**Tu as déjà enregistré ton enfant ?**

**TC in 01:11:25 Dominique Tchimbakala**

“Qu’est-ce qu’elle dit la dame ?”

**TC in 01:11:25 Mamadou Diédhou**

“Donc. Je lui ai posé la question où est ce qu’elle a accouché, elle me dit qu’elle a accouché à la maison. Je lui ai demandé si elle a ramené l’enfant à l’hôpital, elle dit que oui, et est-ce qu’elle sait que l’enfant doit avoir un acte de naissance, elle dit oui. Est-ce qu’elle la fait, elle dit que non, elle l’a pas fait, elle sait que l’enfant doit être déclaré.”

Dominique Tchimbakala : “Elle a d’autres enfants ?”

Mamadou Diédhou : “Elle a deux autres enfants mais ces enfants sont déclarés, ils ont tous un acte de naissance.”

Dominique Tchimbakala : “Donc, avec elle le travail est déjà fait ?”

Mamadou Diédhou : “Oui avec elle ça va, mais nous allons passer la revoir pour qu’on se rassure qu’elle a fait la déclaration de l’enfant.”

**TC in 01:11:56**

**COM : L’accouchement à domicile complique l’enregistrement des naissances car seul l’hôpital délivre le certificat d’accouchement à présenter à l’État civil.**

**L’autre problème, c’est l’absence des pères...**

**TC in 01:12:09 Sous-titres - Mamadou Diédhou**

**Pourquoi tous les enfants  
ne sont pas déclarés ?**

**TC in 01:12:12 Sous-titres - La femme**

**Il y a un enfant sans papier,  
parce que son père ne vit pas ici.  
Depuis l’année dernière,  
on l’appelle pour qu’il nous les envoie.  
Mais il dit qu’il n’a pas d’acte de naissance,  
il a juste sa carte d’identité.**

**TC in 01:12:26 Sous-titres - Mamadou Diédhou**

**La maman est là ?**

**Sous-titres - La femme**

**Elle est au village.**

**Sous-titres - Mamadou Diédhou**

**Elle a un acte de naissance ?**

**Sous-titres - La femme**

**Oui.**

**Elle a une carte d’identité  
et un acte de naissance**



**TC in 01:12:35 Mamadou Diédhou**

“Souvent, dans les cas que nous visitons, la maman accouche, le papa n’est pas là ... Les gens ignorent que avec un seul des parents l’enfant peut être déclaré. Pour eux il faut impérativement les deux parents, alors que c’est pas ça...”

**TC in 01:12:56**

**COM Lutter contre les idées reçues et informer les parents... De maisons en maisons, en une après-midi, Mamadou et son équipe ont rencontré une vingtaine de familles.**

**TC in 01:13:14**

**COM : Awa n’a jamais rencontré Mamadou. Elle n’a pas eu cette chance.**

**TC in 01:13:20**

**COM : Elle a dû arrêter l’école en fin de CM2 faute d’acte de naissance.**

**TC in 01:13:25**

**COM : Awa est une enfant fantôme.**

**TC in 01:13:29**

**Aujourd’hui, elle travaille six jours sur sept comme “bonne” dans une famille de son quartier pour quelques franc cfa par mois.**

**TC in 01:13:38**

**COM : Elle a laissé son cartable et ses cahiers pour un balais et un tas de vaisselle.**

**TC in 01:13:45**

**COM : Son père, parti en Gambie, n’a pas fait la déclaration. Ses souvenirs s’arrêtent là.**

**TC in 01:13:52 Dominique Tchimbakala**

“Est-ce que tu sais quel âge tu as ?”

**TC in 01:13:56 Sous-titres - Awa Sadio**

**Non.**

**Je ne sais pas quel âge j’ai.**

**Tous mes amis connaissent leur âge.**

**C’est ça qui me fait mal.**

**Et je ne peux dire à personne**

**l’âge que j’ai exactement.**

**Si quelqu’un me le demande,**

**je ne peux pas lui répondre**

**parce que je ne sais pas.**

**TC in 01:14:21**

**COM : A la souffrance de subir le regard des autres, s’ajoute celle d’avoir quitté l’école.**

**TC in 01:14:26 Sous-titres - Awa Sadio**

**Mes professeurs m’aimaient bien,**

**ils ne voulaient pas que j’arrête les études,**

ils voulaient m'aider pour l'extrait.  
C'est pour ça que j'ai fait le CM2 deux fois,  
Mais ils n'ont pas réussi  
à m'obtenir un extrait de naissance.  
J'ai arrêté pour venir à Kolda.  
Aujourd'hui, je ne suis plus à l'école.  
Mes amis y sont. Moi je travaille.  
Eux vont à l'école, pas moi.  
Si j'avais continué l'école,  
on serait encore ensemble.

**TC in 01:15:04**

**COM : Exclue, exploitée, Awa espère un jour récupérer son acte de naissance et obtenir ses papiers, pour reprendre l'école peut-être ou faire une formation.  
Son cas est loin d'être isolé... En 2015, selon le gouvernement Sénégalais, 53 000 enfants de CM2 étaient dans la même situation.**

**TC in 01:15:22**

**COM : Si la sensibilisation est indispensable dans les villes, elle est cruciale dans les zones rurales où réside plus de la moitié de la population du pays.**

**TC in 01:15:35**

**COM : Vélingara, département au sud du Sénégal. Ici, le taux d'enregistrement des naissances est l'un des plus faibles du pays.**

**TC in 01:15:45**

**COM : Le Comité Départemental de Protection de l'Enfance, appuyé par l'UNICEF, compte sur les notables pour relayer l'information. En cinq ans, ils ont formé plusieurs centaines d'imams et de chefs de village.  
Mais il y a parfois un écart entre la théorie et la pratique.**

**TC in 01:16:04:20**

**COM : Après une heure de piste, j'arrive à Koulandiala, un village de 470 habitants.**

**TC in 01:16:13:20**

**COM : Yaka Tine est responsable de la protection de l'enfance pour l'UNICEF en Casamance. Elle rejoint l'équipe de formateurs du Comité Départemental. Ils ont rassemblé l'imam, les notables et le chef du village pour les responsabiliser sur leur nouveau rôle.**

**TC in 01:16:43 Sous-titres - Radho Amadou Dieye**

**Est-ce que tu peux sortir  
le cahier de village ?**

**Sous-titres – Chef du village :**

**Il est là.**

**TC in 01:16:50**

**COM : Dans ce cahier, le chef du village doit noter toutes les naissances. Il est auxiliaire d'Etat civil. Les membres du Comité Départemental viennent vérifier que le cahier est bien à jour.**

**TC in 01:17:05 Radho Amadou Dieye**

“J'ai vu qu'il y a 3 tampons, pour le reste il n'y a pas de tampon. En regardant les dates de près, on voit 18 mai 2015, est-ce que le taux de natalité est faible ou bien ? ou quoi ?”

**TC in 01:17:13:20 Sous titres - Radho Amadou Dieye**

**Est-ce que le taux de natalité est faible ?**

**TC in 01:17:17**

**COM : Aucune naissance en deux ans, le Comité a du mal à comprendre...**

**TC in 01:17:21 Sous-titres - Le chef de village**

**Quand les gens déclarent eux-mêmes, ce n'est pas noté.**

**Sous-titres - Radho Amadou Dieye**

**Ils ne sont pas venus déclarer ici ?**

**Ils sont allés directement à Némataba ?**

**Sous-titres - Le chef de village**

**Oui c'est ça.**

**Sous-titres - Le chef de village**

**Le carnet que je possède, on me l'a donné.**

**Mais on ne m'a pas expliqué.**

**Je n'ai pas eu de formation**

**pour savoir quoi faire ou ne pas faire.**

**Moi, ce que j'ai compris,**

**c'est qu'il fallait noter, pour chaque famille,**

**un nom, un prénom**

**et la date de naissance.**

**C'est ça que j'ai compris.**

**Mais je ne suis pas derrière tout le monde.**

**Les gens doivent venir d'eux-mêmes.**

**TC in 01:18:04**

**COM : Le chef du village ne maîtrise pas encore complètement son nouveau rôle. Mais une prise de conscience émerge dans la communauté...**

**TC in 01:18:12 Sous-titres - Le chef de village**

**Avant, si on n'avait pas d'acte de naissance, ce n'était pas un problème.**

**Avec ou sans papier, on pouvait circuler partout au Sénégal.**

Jusqu'à Diourbel.  
On ne nous demandait jamais nos papiers.

**TC in 01:18:29 Sous-titres - Imam**  
Avec l'acte de naissance,  
on sait si quelqu'un est du Sénégal,  
de Gambie, de Guinée-Bissau, de Guinée-Conakry.  
Sans papier,  
tu ne peux aller nulle part.  
Et si tu meurs, tu es perdu.

**TC in 01:18:41**  
**COM : Parmi les notables, il y a aussi les chefs religieux, présents à toutes les étapes de la vie. Le Comité Départemental sait qu'il doit s'appuyer sur eux.**

**TC in 01:18:50 Radho Amadou Dieye**  
"Nous nous sommes dit qu'ici, les hommes religieux sont les porteurs de voix et sont beaucoup plus proches des communautés. Le prêtre, l'imam, ils sont toujours avec la communauté. Ils discutent avec la communauté, ils partagent avec la communauté. Qu'il s'agisse de trouver des pièces d'état civil, la naissance, c'est le prêtre et l'imam. Le mariage, c'est le prêtre et l'imam. Le décès, c'est le prêtre et l'imam. Pour ces trois là, il n'y a pas une activité où il n'y a pas la présence du prêtre ou de l'imam. Autant le chef de village peut s'absenter, mais lui il est toujours là."

**TC in 01:19:30**  
**COM : Au-delà des notables, comment créer une prise de conscience plus large, pour toucher l'ensemble des citoyens ?**

**TC in 01:19:41**  
**COM : Les équipes de sensibilisation reprennent la route pour se rendre au village voisin de Saré Coli Sali. Un forum s'organise sur la place centrale.**

**TC in 01:19:52**  
**COM : Sono à fond, banderoles... Tout l'arsenal est déployé pour attirer le plus de monde et faire de cette rencontre un événement incontournable.**

**TC in 01:20:02**  
**COM : L'occasion aussi de mener un dialogue frontal, sans langue de bois, entre le Comité Départemental, les chefs de villages, les imams et la population.**

**TC in 01:20:11 Sous-titres - Amadi Niang**  
A la fin de la réunion,  
on ne voudra plus entendre parler  
d'enfant sans acte de naissance !  
Tu fais un baptême,  
tu déranges les gens avec la musique,  
tu tues une vache, un mouton, une chèvre,  
et tu n'arrives pas à obtenir

un papier coûtant 300 francs !  
C'est normal, ça ?  
Ca ne doit plus arriver.

**TC in 01:20:27 Sous-titres - Imam**

Un père peut être l'ennemi de son fils.  
Si ton père ne t'a pas déclaré,  
que tu es obligé de faire des démarches,  
de chercher des témoins de ta naissance...  
Cet enfant là, quand on lui demandera :  
"qui est ton pire ennemi ?"  
Une fois adulte, il pourra dire à son père:  
"Tu es mon pire ennemi !"

**TC in 01:20:48**

**COM : Yaka, elle, choisit des arguments concrets qui parlent à tout le monde.**

**TC in 01:20:54 Yaka Tine**

"Maintenant avec le système de transfert d'argent votre enfant est à Kolda, ou à Dakar ou à l'étranger, à l'extérieur, il est immigré... Pour vous faire parvenir l'argent par orange monnaie, par wari, vous avez toujours besoin de votre pièce d'identité pour faire ces transferts d'argent. Et si vous n'avez pas l'acte de naissance au départ, vous ne pourrez pas avoir de pièce d'identité qui va vous permettre de faire vos retraits, vos transferts d'argent."

**TC in 01:21:23 Dominique Tchimbakala**

"Est-ce que vous avez le sentiment que le message qu'il faut déclarer les enfants il passe au niveau des communautés ?"

**TC in 01:21:29 Yaka Tine**

"Les interventions ont commencé à montrer leurs fruits. Quand on analyse les données de départ d'il y a trois ans à maintenant, on voit qu'il y a une progression dans le taux d'enregistrement des naissances. Avant il y avait de grands groupes, beaucoup de monde, ils étaient là pour le folklore, la musique ou par curiosité, mais maintenant quand on les observe écouter attentivement, on sent qu'ils portent plus d'attention, plus d'intérêt à ce qui est en train de se faire."

**TC in 01:22:08**

**COM : Le comité départemental et l'UNICEF ambitionnent de faire de Vélingara, dès l'an prochain, le premier département du pays sans enfant fantôme.**

**TC in 01:22:25**

**COM : Dans le département voisin, à Kolda, une armée d'enfants mène le combat pour l'état civil, encadrés par les associations.**

**TC in 01:22:33**

**COM : Avec ou sans acte de naissance, deux fois par mois, ils sont près de 300 à marcher jusqu'à la préfecture pour que le problème des enfants fantômes ne tombe pas dans l'oubli.**

**TC in 01:22:52**

**COM :** Grâce aux actions conjuguées de la société civile et des services départementaux, le taux d'enregistrement des naissances est en progrès ! Depuis 2010, la zone de Kolda est l'une des deux seules du Sénégal qui a vu augmenter le nombre d'enregistrement des naissances. Malheureusement, dans les autres provinces du pays, ce n'est pas le cas. L'enregistrement des enfants de moins 5 ans est en baisse de 7% en moyenne.

**TC in 01:23:18 Enfants en chœur**

"On a pas un acte de naissance civil !"

**TC in 01:23:31 Enfant**

"L'enregistrement à la naissance est l'un des droits fondamentaux de l'enfant, ainsi non enregistré à sa naissance, l'enfant risque d'être exclu de la société".

**TC in 01:23:43**

**COM :** En 2016, le Sénégal comptait encore 597 000 enfants fantômes de moins de 5 ans, soit plus d'un quart des enfants de cette classe d'âge.

**TC in 01:23:54**

**COM :** Que fait l'Etat face à cette situation ?

**TC in 01:23:58**

**COM :** Depuis 2013, un vaste programme de modernisation de l'état civil, financé notamment par l'Union Européenne, a été lancé par le gouvernement. Les mots d'ordre sont informatisation et numérisation pour en finir avec les anciens registres.

Je me rends au Centre National d'Etat Civil de Dakar rencontrer Birahim Ndiaye, le directeur adjoint, qui m'explique la stratégie du gouvernement.

**TC in 01:24:22 Dominique Tchimbakala**

"Bonjour Monsieur Ndiaye !"

Birahim Ndiaye : "Bonjour Dominique, comment ça va ? soyez la bienvenue"

Dominique : "Merci"

**TC in 01:24:30 Dominique Tchimbakala**

"Qu'est-ce que vous avez dans tous ces cartons"

**TC in 01:24:30 Birahim Ndiaye**

"Ce sont des ordinateurs, le dispositif classique. Ecran, disque dur et clavier"

**TC in 01:24:39 Dominique Tchimbakala**

"Et ça, ça va où, c'est pour les centres ?"

**TC in 01:24:41 Birahim Ndiaye**

"C'est pour les centres, c'est pour les centres d'Etat Civil et ces machines là sont spécifiquement pour les centres d'Etat civil du sud, de la région de Kolda, elles ont été offertes dans le cadre du partenariat avec l'Unicef....."

**TC in 01:24:53 Dominique Tchimbakala**

“Et ces ordinateurs, ils vont arriver quand à Kolda?”

**TC in 01:24:56 Birahim Ndiaye**

“euh ! Bientôt ! Nous attendons juste que l’Unicef procède au câblage de ces réseaux, parce que l’Unicef quand même, lorsqu’on donne des ordinateurs aussi on doit quand même veiller à câbler”

**TC in 01:25:07 Dominique Tchimbakala**

“Donc vous êtes en train de me dire que là vous avez plein d’ordinateurs qui sont destinés à Kolda, mais pour l’instant ils ne peuvent pas encore les recevoir parce qu’ils ne sont pas équipés ?”

**TC in 01:25:15 Birahim Ndiaye**

“Oui c’est-à-dire que... Les centres ont déjà le dispositif, mais là vous savez, il y a un système de câblage, parce que c’est pas une machine par centre, un centre peut recevoir trois ou cinq machines, mais il faut un réseau”.

**TC in 01:25:31**

**COM : Des ordinateurs dans des cartons, des centres sans câblage... On comprend mieux pourquoi les chiffres de l’État civil tardent à progresser... Mais Monsieur Ndiaye n’est pas inquiet.**

**TC in 01:25:42 Dominique Tchimbakala**

“Alors qu’est-ce que c’est ça ?”

**TC in 01:25:43 Birahim Ndiaye**

“Alors ça cette machine, c’est ce qu’on appelle le serveur.”

**TC in 01:25:47 Dominique Tchimbakala**

“Il y a déjà des données d’état civil dans ce serveur ?”

**TC in 01:25:49 Birahim Ndiaye**

“Il y a plus de, presque 10 millions de données qui sont là-dedans, mes données y sont, les données de Monsieur le Président de la République sont ici, les données du Président Senghor sont ici, les données peut-être du soldat, grand soldat inconnu X décédé lors d’une opération sont ici.”

**TC in 01:26:06**

**COM : Un seul serveur informatique pour sauvegarder l’État civil de 15 millions de Sénégalais. Soit tous les citoyens du pays, d’ici à 2025. En tout cas ceux qui ont été déclarés à la naissance... Monsieur Ndiaye est optimiste, même s’il reconnaît que des progrès restent à faire.**

**TC in 01:25:22 Dominique Tchimbakala**

“Ce que nous on a constaté, c’est un reproche qu’on a entendu, que finalement cette modernisation, cette politique de modernisation, elle est surtout technique et elle ne s’appuie pas assez sur les êtres humains, sur les gens, qu’est ce que vous répondez à ça ?”

**TC in 01:26:36 Birahim Ndiaye**

“Nous privilégions plutôt la technique à l’humain, si vous voulez. C’est à dire, que la modernisation c’est quoi ? c’est de passer d’un état T1 à un état T2, améliorer, et c’est ce qu’on veut faire, que ce soit dans le domaine de la technologie, dans le domaine des réflexes, dans le domaine des habitudes quotidiennes des populations. Et c’est ce que nous sommes en train de faire. Maintenant peut-être que juste ce n’est pas encore suffisant. Je peux être d’accord.”

**TC in 01:27:22**

**COM : Ce manque de réactivité interroge sur la volonté réelle des États à relever ce défi de société. Et pourtant il y a urgence.**

**L’Unicef travaille depuis longtemps sur cette question.**

**L’agence de l’ONU a une vision globale du problème qui n’est pas seulement Africain, mais mondial.**

Dominique : “Qu’est-ce qui a fait que l’Unicef a pris conscience que c’était un problème énorme, mondial auquel il fallait vraiment s’attaquer pour protéger les enfants...”

Mirkka Matilla, Unicef : “Les statistiques nous montrent que actuellement il y a plus de 45 millions d’enfants de moins de 5 ans qui ne sont pas enregistrés à l’état civil en Afrique de l’Ouest et du Centre, ce qui correspond à peu près à 45% des enfants non enregistrés à l’état civil, ce qui veut dire que moins d’un enfant sur deux est effectivement enregistré. Avec la croissance démographique, nous estimons que d’ici 2030, sans progrès significatif, il y aura presque 60 millions d’enfants non enregistrés à l’état civil en Afrique de l’Ouest et du Centre.”

Dominique : “Est-ce que certains Etats peuvent d’une façon ou d’une autre, je dis bien certains Etat, pourraient y trouver un intérêt finalement à ce qu’une partie de la population soit invisible ? Est ce que c’est quelque chose que vous avez déjà entendu parler dans d’autres régions, dans d’autres Etats ?”

Mirkka Matilla, Unicef : “Je pense que ça c’est une question à laquelle je ne peux pas répondre, parce que je ne peux pas dire de la part des Etats quels sont leurs motifs d’enregistrer ou de ne pas enregistrer des enfants, désolée.....”

Dominique : “Je m’en doutais un peu, mais j’ai quand même posé la question”

Mirkka : “Voilà c’est pour ça que j’ai dit qu’il y a aucun Etat qui ne connaît pas l’importance, ça c’est, sûr et certain”.

**TC in 01:29:10:24**

**COM : Ce problème des enfants sans état civil touche essentiellement les pays d’Afrique subsaharienne.**



**TC in 01:29:25:20**

**COM : Au Mali, la moitié de la population a moins de 15 ans et beaucoup sont invisibles. 25% des moins de 5 ans ne sont pas enregistrés.**

**TC in : 01:29:32:04**

**COM : Les ONG sont sur le front. En 10 ans, le travail de Plan international a permis de réduire considérablement le nombre d'enfant sans acte de naissance.**

Toukara Djelika Togola, Plan International : "Au niveau de Plan, on ne peut pas rester à s'asseoir, dire que c'est le rôle de l'Etat, en attendant que l'Etat vienne. Nous essayons d'appuyer l'Etat là où il y a le côté faible. L'effort que l'Etat devrait déployer pour couvrir l'ensemble des communautés n'était pas là. Je pense que c'est ce qui fait la raison d'être des partenaires que nous sommes, pour les compléter là où ils ne sont pas".

**TC in : 01:30:06:16**

**COM : Une situation qui engendre de nombreuses dérives...**

**TC in : 01:30:12:00**

**COM : Au Mali, impossible d'entrer au CP dans une école publique sans état civil. Mais l'école coranique accepte ces enfants.**

AMBIANCE prière

**TC in : 01:30:23:19**

**COM proposition : A Bamako, dans le quartier de Banankabougou, tôt le matin, ils récitent le Coran dans la rue, assis au milieu des passants.**

**TC in : 01:30:34:06**

**COM : Ils ont entre 6 et 14 ans. Un tiers d'entre eux n'a pas d'acte de naissance. Les autres auraient pu faire l'école classique mais leurs parents ont décidé de les confier à un Marabout.**

Dominique : "quand l'enfant n'a pas d'acte de naissance et que l'école les refuse, qu'est-ce que vous en pensez ?"

**Sous-titre - Marabout :**

**Selon moi,  
si un enfant veut apprendre  
que ce soit avec moi, en apprenant le Coran  
ou à l'école,  
c'est pour développer  
son savoir et ses connaissances,  
ça ouvre l'esprit.  
C'est bon pour sa vie.  
Mais si l'enfant n'est pas accepté  
parce qu'il n'a pas d'acte de naissance,  
selon moi**

c'est inacceptable.  
Si tu refuses d'enseigner,  
car il n'y a pas d'acte de naissance,  
tu nuis à l'enfant.  
C'est de la malveillance.  
Tu ne dois pas être malveillant.  
Tu dois répondre à son désir d'apprentissage.  
Pourquoi ils n'acceptent pas les enfants ?  
Je ne sais pas,  
franchement je ne sais pas.

**TC in : 01:31:40:04**

**COM : Mais le marabout ne nous dit pas tout... Car, tous les après-midi, les enfants troquent leur tablette coranique contre un seau en plastique. Ils partent mendier pour lui, à la recherche de nourriture et de petite monnaie.**

**TC in : 01:32:01:09**

**COM : Une autre école commence, l'école de la rue.**

**Sous-titre - Enfant Barra :**  
**Bonjour, s'il vous plaît...**

**Sous-titre - Enfant Barra :**  
**J'accepte même la petite monnaie.**  
**Je prends tout ce qu'on me donne.**  
**Merci.**

Ambiance

**TC in : 01:32:25:10**

**COM : Barra a douze ans, il a été confié par ses parents au Marabout il y a 4 ans.**  
**Avec son ami Boukari, c'est la seule école qu'il ait jamais connue.**

Dominique : "Pourquoi tu ne vas pas à l'école ?"

**Sous-titre Barra :**  
**Mon père ne m'a pas envoyé à l'école.**

Dominique : "Quand tu vois d'autres enfants qui vont à l'école le matin, est ce que tu aimerais bien aussi aller à l'école comme eux ?"

**Sous-titre Barra :**  
**Je ne veux pas, c'est tout.**

**Sous-titre traducteur :**  
**Si tu vois des enfants**  
**de ton âge,**  
**qui vont à l'école**

et qui vivent dans leurs familles...  
Est-ce que tu voudrais avoir la même vie?

**Sous-titre Barra :**  
Non, ça ne m'intéresse pas.

**Sous-titre traducteur :**  
Tu veux quoi, alors ?

**Sous-titre Boukari :**  
Si tu me donnes de l'argent, je l'accepte.  
Moi, je veux gagner de l'argent.  
Je n'en ai pas et je veux en avoir.

**Sous-titre Barra :**  
L'argent, c'est bien.  
Si tu en as,  
ça te permet d'acheter tout ce que tu veux.  
Tu peux acheter de l'eau,  
tu peux acheter du mil,  
tu peux acheter des vaches,  
tu peux acheter tout ce que tu veux.

**Sous-titre Dominique et sonore**  
Qu'est-ce qu'il préfère ? Il aime quoi ?

**Sous-titre Barra :**  
Ce qui me plaît, c'est de quémander.

**TC in : 01:33:41:05**

**COM : Les conséquences sont parfois plus graves... Absence d'identité rime souvent avec enfance en danger et droits bafoués.**

Dominique : "Ne pas avoir d'État civil c'est embêtant pour toute une série de chose mais c'est en terme de protection de l'enfance que ça pose réellement de sérieux problèmes."

Mirkka Matilla : "Les enfants pas enregistrés à l'Etat civil se trouvent sans identité légale donc officiellement on dirait qu'ils n'existent pas, comme ils ne sont pas enregistrés dans les registres de l'état. Ce qui peut créer des problèmes par exemple dans le cas des mariages des enfants, et la fille n'a pas d'acte de naissance donc il se peut qu'elle soit mariée."

Dominique : " Quels autres, quels autres types de crime et de délit finalement ?"

Mirkka : "Peut être un phénomène qui existe dans la région, ce sont les enfants soldats qui sont des enfants qui ont été recrutés en tant qu'enfants mais qui n'ont pas été capables de prouver leur âge et donc d'être protégés de ces violations.... Bon il y a aussi les enfants qui sont en conflit avec la loi, qui se trouvent devant la justice, qui sont des mineurs mais qui,

sans acte de naissance, ne peuvent pas prouver leur âge et peuvent être considérés comme adulte dans les procédures judiciaire”.

**TC in : 01:35:00:10**

**COM : Que l'on soit victime ou délinquant, l'acte de naissance est primordial, le seul ticket valable pour faire valoir les droits de l'enfant en cas de conflit avec la loi. Cela permet aussi de recevoir une protection des institutions si nécessaire.**

**TC in : 01:35:12:15**

**COM : Mais alors comment apporter une protection juridique et sociale aux enfants sans acte de naissance, menacés ou fragiles ?**

**TC in : 01:35:23:20**

**COM : L'AEMO, l'Action Educative en Milieu Ouvert, prend en charge les mineurs en danger.**

**TC in : 01:35:30:05**

**COM : Aujourd'hui, Lamine Gueye et Marie-Emilie Ndiaye Sagna rendent visite à une jeune fille de 16 ans, sans acte de naissance...**

**Sous-titre Sagna :**

**Bonjour.**

**Sous-titre femme :**

**Comment allez-vous ?**

Sagna : “Amène moi le bébé Lamine, ah bébé Lamine”

**TC in : 01:35:49:05**

**COM : Fatou Cissé est une fille mère.**

**Sous-titre Sagna :**

**Bébé Lamine, il a bonne mine.**

Sagna : “Bébé Lamine, ah bébé Lamine”

**TC in : 01:35:58:09**

**COM : Elle a accouché il y a deux mois.**

**Sous-titre Sagna :**

**Il a pleuré cette nuit ?**

**Sous-titre Fatou :**

**Non.**

**Sous-titre Sagna :**

**Il a été sage ?**

**Sous-titre Fatou :**

**Oui**

**Sous-titre Sagna**

**Tu l'as lavé, ce matin ?**

**Il prend bien le sein ?**

**Sous-titre Fatou :**

**Oui**

Sagna : "Ah c'est bien ça"

**Sous-titre Lamine Gueye :**

**On est venus pour t'apporter du soutien.**

**Le matelas en mousse,**

**c'est pour que tu puisses bien te reposer,**

**avec bébé Lamine.**

**TC in : 01:36:19:15**

**COM : L'équipe apporte des produits de première nécessité pour soulager Fatou et sa famille. Un matelas, des draps, de l'huile et du savon, le minimum pour vivre.**

**Sous-titre Sagna :**

**Donne-lui directement.**

**Montre-lui les draps !**

**TC in : 01:36:35:05**

**COM : Ses parents sont souvent absents, Fatou, livrée à elle-même, doit aussi s'occuper de sa grand-mère et de ses 6 frères et sœurs dans cette modeste maison. Quant au père du bébé, il habite à 80 km d'ici.**

Dominique : « Pourquoi vous venez apporter tout ça à Fatou ?? » »

Sagna : "Fatou est considérée comme une mineure en danger, donc comme elle est en danger si nous avons les possibilités, l'AEMO a les possibilités, nous lui venons en aide à chaque occasion selon les moyens du bord. Et nous connaissons Fatou depuis avril 2015. Donc depuis avril 2015, elle a été prise en charge, suivie par l'AEMO de manière régulière, d'autant plus qu'avec son problème d'état civil, nous ne pouvons pas la placer dans un centre."

Dominique : "Donc finalement des dons et des aides, c'est tout ce que vous pouvez faire finalement pour Fatou ? »

Sagna : "Et un accompagnement, psychologique et social pour Fatou elle-même mais aussi pour sa famille. Maintenant si on parvient à lui obtenir une pièce d'état civil même avec son bébé pour le placer momentanément dans un centre pour qu'on lui apprenne à se prendre charge, à prendre en charge son enfant et à continuer son cursus scolaire".

**TC in : 01:37:46:15**

**COM : Un centre social pour l'accompagner dans sa nouvelle vie de mère, pour la protéger des autres, mais aussi pour l'encadrer.**

**TC in : 01:37:55:04**

**COM : Car Fatou a récemment fugué pour rejoindre le père de son bébé.**

**Sous-titre Sagna :**

Tu as fait erreur.

C'est une erreur ou pas ?

ça va se reproduire ?

Fatou : "Non"

**Sous-titre Sagna :**

Si tu fais encore l'andouille,

c'est à moi que tu auras à faire.

Là je ne serai pas d'accord.

C'est arrivé une fois

il n'y aura pas de deuxième fois.

Maintenant on va t'aider.

**TC in : 01:38:26:21**

**COM : Un discours ferme à défaut d'une véritable prise en charge sociale, c'est tout ce que l'AEMO peut faire aujourd'hui faute d'état civil.**

**Si Fatou connaît sa date de naissance, c'est grâce à son oncle qui l'a notée sur le mur de la maison où sa mère l'a mise au monde.**

Dominique : "Qu'est-ce que ça t'a empêché de faire dans la vie le fait de ne pas avoir d'état civil ? »

**Sous-titre Fatou :**

Avec un acte de naissance,

j'aurais pu continuer l'athlétisme.

J'y pense tous les jours.

Toutes mes amies

on leur achète de belles tenues de sport.

Elles font des compétitions à Dakar,

et en revenant,

elles se moquent de moi

car je n'ai pas d'acte de naissance.

Ca me fait mal.

Si j'avais un extrait,

je partirais comme elles.

Et je le dis devant Dieu,

aucune d'elles ne pourrait me dépasser.

Parce que Dieu

m'a donné deux jambes.

**TC in : 01:39:31:04**

**COM :** Depuis notre rencontre, Fatou a entamé les démarches pour obtenir son acte de naissance et son bébé est maintenant déclaré.

**TC in 01:39:41:00**

**COM LCP :** L'absence d'état civil affecte le destin des individus, mais aussi celui du pays tout entier... Il peut impacter le développement d'une région, d'une ville ou d'un village. Car comment répondre aux besoins d'une population quand on ne sait même pas qu'elle existe ?

**TC in : 01:39:56:24**

**COM :** Nous sommes au nord du Burkina Faso, dans la région rurale de Oula, à Neéma.

**TC in : 01:40:03:09**

**COM :** Adama Sawadogo est un enfant du pays. Cet ingénieur, parti faire ses études à Ouagadougou, est revenu ici, à la demande de sa mère, pour construire une école.

**TC in : 01:40:16:00**

**COM:** Aujourd'hui, les 6 classes de l'établissement accueillent 91 élèves du village.

ADAMA : "Voilà, il s'agit de l'école que j'ai construite au mois de mai 2010."

Dominique : "Normalement, c'est plutôt l'Etat qui construit les écoles Adama ?"

ADAMA : "Oui tout à fait, il est arrivé que des fois l'on puisse palier à des manques d'infrastructure de ce type parce que, assez souvent, c'est pas toujours connu que le besoin est exprimé."

Dominique : "Et ici, si vous êtes engagés à construire cette école, il y avait vraiment besoin ici ?"

ADAMA : "Oui il y avait une centaine d'enfant en âge d'aller à l'école mais il n'y avait pas d'école depuis la nuit des temps et les élèves avant partaient à 2 km d'ici et 4 aller retour dans la journée c'était très très difficile"

ADAMA : "Bonjour"

Dominique : "Bonjour monsieur"

ADAMA : "Je vous présente Niampa"

**TC in 01:41:05:16**

**COM proposition :** Niampa Issoufou, l'instituteur, est arrivé ici en 2011.

**Avant, la plupart des enfants étaient déscolarisés car les écoles les plus proches se trouvaient à plus d'une heure à pied de chez eux.**

NIAMPA : "Les parents situés un peu dans les périphéries, n'ont pas cette coutume là d'envoyer les enfants à l'école, les déposer, les ramener, les déposer. C'est pas dans les coutumes comme ça, ils se disent qu'ils ont beaucoup d'autre chose à faire, et si l'école est située à une distance un peu chose là, les enfants ne vont pas aller à l'école, puisqu'ils ne veulent pas les laisser traverser la brousse."

Dominique : "Donc maintenant tous les enfants de ce village peuvent venir dans cette école il n'y en a plus qui vont ailleurs"

NIAMPA : “Non tous les enfants de ce village fréquentent ici.”

Dominique : “Mais comment ça se fait, que l’Etat n’a pas anticipé qu’il y avait besoin d’une école dans ce village?”

ADAMA : “Moi j’ai compris pourquoi ça ne c’est pas fait, quand on a vu tous les enfants qui n’avaient pas d’acte de naissance. Parce que sur 100 enfants y a seulement 4 ou 5 qui ont un acte de naissance. Moi naturellement je me suis imaginé que l’Etat n’avait pas connaissance de l’existence de tous ces enfants en âge d’aller à l’école. Donc ça peut être la raison pour laquelle ça ne c’est pas fait avant. Parce que de façon officielle, les gens n’existent pas, leur existence n’est pas connue”.

**TC in 01:42:18:02**

**COM: Des naissances non comptabilisées, un recensement difficile, des chiffres erronés...**

ADAMA : “Un Etat est fait de deux éléments, il y a les frontières et il y a les hommes qui y vivent. Et pouvoir comptabiliser ses hommes, connaître ces hommes, passe nécessairement par l’identification formelle de toutes ces personnes. Et c’est l’etat civil à partir de l’enregistrement des naissances, et si ceci n’est pas fait, il est impossible de planifier le développement des Etats qui se construisent sur les politiques publiques basées sur la santé, sur l’éducation, sur la protection, sur la justice. Il est impossible de pouvoir travailler dans l’ensemble de ces domaines quand vous ne connaissez pas la personne pour qui le service doit être rendu.”

**TC in 01:42:59:04**

**COM : En 2017, l’Etat a rejoint l’initiative d’Adama en construisant un bâtiment supplémentaire pour accueillir tous les enfants du village.**

**TC in 01:43:11:11**

**COM : Le taux d’enregistrement des naissances en zone rurale est généralement plus faible qu’en ville... La région d’Oula est un bon exemple pour en comprendre les causes.**

**Cette vaste zone compte un seul centre administratif pour 62 villages et près de 57 000 habitants.**

**Ici, le taux d’enregistrement ne dépasse pas les 40%.**

**TC in 01:43:32:08**

**COM : Les parents connaissent l’importance de l’acte de naissance mais les contraintes du terrain sont souvent plus fortes que les bonnes intentions.**

**Nous sommes à la maternité de Riggi, Zourata Sawadogo a accouché il y a deux jours.**

**Elle et son mari Saïdou ont déjà une petite fille de 3 ans sans état civil et leur deuxième enfant risque de ne pas en avoir non plus.**

**Sous-titre Saïdou :**

**C’est surtout les rendez-vous à la mairie qui nous posent problème.**

**Ça nous décourage vraiment.**

**que l’extrait de naissance se fasse à Oula.**

**Parce que c’est à 10 kilomètres d’ici.**

**A chaque fois,**

**il faut mettre du carburant dans la moto.**



**La mairie nous demande de revenir,  
encore et encore...  
On n'a pas toujours les moyens de payer le carburant,  
donc on se décourage et on laisse tomber.**

**TC in 01:44:30:03**

**COM : Loin de la maternité, au centre administratif, je retrouve Saint Vincent de Paul Ouédraogo, l'agent de l'état civil.  
Dans la salle des archives, il doit fouiller pour trouver les déclarations de naissances qui lui permettront d'éditer les actes d'état civil. Et parfois, les documents sont carrément illisibles.**

PAUL : "Les paperasses que je tiens dans mes mains, c'est des archives. Là c'est pour 1975! là c'est 1985! là 145"

DOMINIQUE : " Oui là c'était encore la République de Haute-Volta"

PAUL : " oui effectivement".

DOMINIQUE : "Et c'est tout mélangé les années là, c'est pas rangé par ordre?"

PAUL : "C'est pas rangé par ordre puisque c'est des papiers qui sont détériorés, qu'on a essayé de récupérer, on ne peut pas les mettre par année parce qu'il y en a beaucoup."

DOMINIQUE : "Et ça arrive qu'il y est des archives qui se soient déjà perdues, ou qui soient détruites que vous puissiez plus retrouver?"

PAUL : "Oui il y a des archives que, des fois, on les cherche et on le retrouve pas. Ce qu'il fait que la vrai identité là tu peux la perdre facilement, et ça peut jouer sur tes enfants, voilà c'est comme ça."

**TC in 01:45:42:17**

**COM LCP : Et pourtant il n'y a pas de fatalité. Des solutions existent...**

**TC in 01:45:54:03**

**COM LCP: Après avoir construit l'école de Neéma, Adama s'est demandé comment faciliter l'enregistrement des naissances.**

**TC in 01:46:07:22**

**COM LCP : Cet entrepreneur dans la sécurité informatique a trouvé une solution rapide et accessible à tous. Elle pourrait bien révolutionner le système de l'état civil et résoudre ce problème qui gangrène l'Afrique.**

ADAMA " bonjour, bonjour."

**TC in 01:46:16:00**

**COM : Depuis 2015, il teste sont invention dans la capitale, à la maternité de Shiffra. Il la présente à Rosine, une nouvelle sage-femme.**

ADAMA : "Nous on a apporté un système numérique qui va permettre via un smart-phone et un bracelet, qui est spécial, qui s'appelle "bracelet à bulle", qu'on va donner à chaque nouveau né, on a fait deux couleurs, rose pour les filles, bleu pour les garçons, on va apposer au poignet de chaque nouveau-né. Le téléphone va scanner le bracelet et ça va envoyer l'ensemble des informations à la mairie.

Donc avant les parents devaient apporter ça physiquement par eux même à l'état civil, et comme ça n'arrive pas et beaucoup de personne, on parle d'1 africain sur 2, n'est pas enregistré, le téléphone va envoyer l'information directement à qui de droit. Vous imaginez, les occidentaux ont mis deux siècle pour bâtir leur état civil, nous on mettra en deux ans. On va vous suivre”.

**TC in 01:47:22:22**

**COM : Un bracelet en plastique et un téléphone portable.**

**Voilà peut-être l'avenir de l'état civil en Afrique...**

ADAMA : “Le bracelet, il n'est pas électronique, il n'a pas d'onde, il n'a pas de radiation, et c'est homologué OMS. C'est bon ça vous convient ? On peut vous, on peut mettre le bracelet à votre bébé ?”

Rouguiatou Barry : “D'accord”

ADAMA : “Donc on doit saisir sans erreur l'identité des parents, et tout doit vraiment être correct”.

**TC in 01:48:00:20**

Rosine : “La date, c'est le 4 mars à 10h00”.

**TC in 01:48:07:02**

ADAMA : “Et le téléphone qui avait les références du bracelet, l'identité du nouveau né, les informations sont envoyées directement sur le serveur de l'état civil”

**TC in 01:48:22:08**

**COM : Le petit Mamadou peut rester tranquillement dans les bras de sa mère, sa déclaration de naissance vient d'être envoyée à la Mairie centrale de Ouagadougou. Les parents n'auront plus qu'à se présenter munis du bracelet pour récupérer l'extrait d'acte de naissance.**

**TC in 01:48:43:00**

**COM : Dans cette maternité, 1500 enfants ont profité du service d'enregistrement numérique depuis le début de l'expérimentation.**

**TC in 01:48:53:08**

**COM : Le gouvernement burkinabé a choisi la solution d'Adama pour moderniser son État civil.**

**TC in 01:48:59:00**

**COM : Tous les enfants du pays bénéficieront à terme de ce système. Mais l'entrepreneur espère que le progrès dépassera les frontières pour s'étendre à tout le continent.**

ADAMA : “Moi j'ai le sentiment de participer au sens de l'Histoire, telle que l'Afrique la souhaite pour ses enfants. Et ça c'est une grande fierté pour moi en tant que Burkinabé et je voudrais la partager avec l'ensemble des Africains. Et je voudrais être accompagné pour que nous réussissions ensemble.”

**TC in 01:49:26:11**

**COM : Un état civil pour tous... En attendant que ce rêve se réalise, le travail de terrain porte ses fruits. Mamadou et son collègue ont récupéré au tribunal l'acte de naissance d'une jeune fille de CM2.**

**TC in 01:49:38:20**

**COM : Ils retrouvent le responsable de l'action sociale du quartier.**

CAMARA : "Alima, Alima ?"

**TC in 01:49:44:24**

CAMARA : "C'est toi Alima ?"

**Sous-titre CAMARA**

Comment tu vas ?

Et à la maison, ça va ?

Tu es en quelle classe ?

**Sous-titre Alima**

En CM2

**Sous-titre CAMARA**

Tu attendais l'acte de naissance ?

**Sous-titre Alima**

Oui.

**Sous-titre CAMARA**

Pour passer ton examen ?

**Sous-titre Alima**

Oui.

**Sous-titre CAMARA**

Ca va te faire chaud au coeur...

Voici l'acte de naissance, qu'on est allés chercher pour toi, pour que tu puisses passer l'examen tranquillement.

C'est tonton Diédhou et l'association Bamtaare, qui ont permis cela.

**TC in 01:50:31:21**

**COM : Alima attendait ce papier d'identité depuis trois mois pour passer son examen d'entrée en 6ème.**

**Sous-titre Alima**

Je suis contente.

**Je suis très contente d'avoir mon extrait.  
Je vais pouvoir passer mon examen.  
J'ai prié tous les jours pour l'avoir.**

MAMADOU : “Moi je te félicite, parce que c'est courageux, c'est courageux ce que vous avez fait, attendre un extrait depuis très longtemps. Y a des camarades qui ont déjà abandonné, parce qu'ils disent qu'ils ne vont pas avoir l'extrait. Vous vous avez continué, vous vous avez persévérer, tout en espérant qu'un jour vous pourriez avoir votre extrait, et voici aujourd'hui que l'on vous amène votre acte de naissance, donc c'est vraiment quelque chose à remercier le bon dieu. Et maintenant c'est possible maintenant de faire l'examen. Donc, tu peux réussir comme tous les autres enfants”.

DOMINIQUE : “Félicitations”.

**TC in 01:51:22:00**

**COM : Cette année à Kolda, près de 300 enfants ont récupéré un acte de naissance grâce aux efforts conjugués de Mamadou Dhiédhou et des équipes du département. Saisis par l'émotion, ils entonnent spontanément l'hymne national sénégalais.**

**TC in 01:51:41:02**

**COM : Sur le continent, entrepreneurs, instituteurs, acteurs associatifs, ONG, travailleurs sociaux et humanitaires, tous œuvrent ensemble à un seul objectif : donner un avenir aux enfants fantômes.**